

I. Mandibules dépassant de beaucoup le labre , arquées , uni ou bidentées à l'extrémité.

A. Mandibules unidentées , lèvre inférieure terminée par huit lobes allongés, pointus et ciliés.

G. OCTOGLOSSA. Guer.

B. Mandibules bidentées , lèvre inférieure terminée par quatre lobes pointus et ciliés.

1. Mâchoires terminées par plusieurs lobes allongés , pointus et ciliés.

a. Tarses ayant les quatre premiers articles garnis chacun en dessous de deux lamelles aplaties.

G. DASCILLUS. Lat.

b. Tarses ayant seulement le troisième article garni en dessous de lamelles aplaties.

G. CLADOTOMA. West.

c. Tarses simples à crochets dentelés.

G. ODONTONYX. Guer.

2. Mâchoires terminées comme à l'ordinaire par deux lobes courts.

a. Second et troisième articles des tarses garnis de lamelles en dessous.

G. BRADYTOMA. Guer.

b. Tarses simples.

G. ANCHYTARSUS. Guer.

II. Mandibules dépassant à peine le labre , aplaties et arrondies. Lèvre inférieure terminée par deux lobes allongés, pointus et ciliés.

G. CNEOGLOSSA. Guer.

D'ici à ce que nous ayons terminé la publication des Malacodermes , dans notre Spécies , il est probable qu'il arrivera de nouveaux genres qui se placeront naturellement dans notre groupe. Il n'y aura alors qu'à modifier les caractères secondaires pour les introduire à leur place.

MONOGRAPHIE d'un genre de Muscides, nommé *Ceratitis* ;
par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Le genre *Ceratitis* de Mac-Leay, publié dans le Zoological journal, en 1829, vient se placer près des *Tephritis*, et une de ses espèces a été décrite par Wiedemann, sous le nom de *Tephritis capitata* (Analecta entomologica, p. 55 in-4° Kilia, 1824).

Plus tard, dans son ouvrage général sur les Diptères exotiques (*Auseuropaische Zweiflugige Insecten*, t. 2, p. 496, Hamm, 1830), il a placé cet insecte dans son genre *Trypeta*, en reproduisant la description qu'il en avait donnée antérieurement. Depuis, M. Macquart a créé le genre *Petalophora*, avec cette même espèce, qu'il semble n'avoir pas vue en nature (Suites à Buffon, Diptères, t. 2, p. 454), et enfin, tout récemment, M. le marquis de Brême, dans un mémoire inséré dans les Annales de la Société entomologique de France, t. XI, p. 188, pl. 7, fig. 1, a fait connaître une nouvelle espèce de ce genre, sous le nom de *Ceratitis hispanica*.

En examinant les espèces que nous possédons, nous en avons trouvé trois qui ne figurent pas dans le travail de M. de Brême, et que nous nous serions fait un plaisir de lui communiquer si nous avions connu alors leur existence dans notre collection. Ces espèces étaient confondues parmi d'autres Muscides que nous conservions dans une espèce de magasin; leur examen nous a fait remonter aux travaux antérieurs, et cette étude d'auteurs qui ont traité ce sujet intéressant, nous a conduit à des résultats différents de ceux auxquels est arrivé M. de Brême, comme on va le voir par l'exposé suivant.

En lisant le mémoire de M. Mac-Leay, nous avons reconnu, comme M. de Brême, que ses observations avaient été faites en Angleterre sur des mouches provenant d'oranges apportées de l'île Saint-Michel (Açores), et quoique M. Mac-Leay ne décrive pas son espèce, il est aisé de voir, à l'aide de l'immense dessin qu'il en a fait lui-même, qu'elle diffère totalement de celle que nous avons reçue de l'île de France, tant par l'insertion des cornes de sa tête, que par leur longueur, la forme et la couleur des palettes qui terminent ces cornes. Dans un passage de son mémoire, M. Mac-Leay dit avoir vu plusieurs mouches identiques avec celles de Saint-Michel, sur des tas d'oranges à Funchal, dans l'île Madère (1). Dans deux autres passages, il parle de M. Catoire qui a observé une mouche semblable à Maurice;

(1) M. Heineken, dans un article intitulé : *Entomological notices*, et inséré dans le *Zoological journal*, vol. V, p. 191, parle, à la page 198, de la *Ceratitis citriperda* qu'il a observée à Madère, dans son jardin. Ces mouches étaient posées sur les feuilles d'un buisson, non loin de plusieurs pieds d'orangers et de limoniers. M. Heineken dit qu'elles ne différaient pas de celle que Mac-Leay a figurée.

mais il dit, deux fois, que M. Catoire n'a connu que la femelle, et qu'un seul individu qu'il reçut de ce voyageur était de ce sexe. Cette circonstance nous fait comprendre pourquoi M. Mac-Leay n'a pas reconnu la différence qu'il y a entre la *Ceratitis* de Saint-Michel et de Madère, et celle de l'île de France. Nous montrerons plus bas cette différence ; pour le moment nous voulons démontrer que les individus de Saint-Michel et de Madère sont bien identiques, comme l'a dit Mac-Leay, et nous voulons surtout faire voir que cette espèce est la véritable *Tephritis capitata* de Wiedemann, publiée par cet auteur en 1824, cinq ans avant Mac-Leay.

En effet la description donnée par Wiedemann ne peut laisser aucun doute à ce sujet, car elle mentionne bien les principaux caractères de cette espèce, tels qu'ils sont représentés par Mac-Leay. Ainsi Wiedemann dit bien que la tête est jaune avec le front roux-jaunâtre, ce qui a parfaitement lieu chez deux individus que nous avons reçus de Madère, et ce qui est assez bien indiqué dans la figure de Mac-Leay, tandis que dans l'espèce de l'île de France le front est d'un jaune pâle comme le reste de la tête. Wiedemann dit fort bien aussi, que les lamelles des cornes sont minces et rhomboïdales, ce qui est parfaitement représenté par Mac-Leay ; de plus, on voit dans cette figure, que les cornes sont insérées tout à fait contre les yeux, comme cela a lieu chez les deux individus de Madère que nous possédons. Enfin les ailes sont parfaitement identiques dans la description de Wiedemann, dans la figure de Mac-Leay et dans nos individus de Madère.

D'après cette comparaison des principaux caractères de ces insectes, il est permis de conclure que la *Ceratitis citriperda* de Mac-Leay est le même insecte que la *Tephritis capitata* de Wiedemann ; on doit penser que Mac-Leay n'a pu la distinguer de celle de l'île Maurice, qui lui avait été donnée par M. Catoire, parce qu'il n'a eu qu'une femelle et qu'il n'a pu, par conséquent, voir les différences spécifiques, nulles ou presque nulles dans ce sexe. Il convient donc, comme l'a fait M. de Brême, de restituer à l'espèce de Saint-Michel son nom spécifique de *Capitata*, et nous pensons même que le nom de *Citriperda* n'est pas très-regrettable, car cette propriété de détruire les fruits du genre *Citrus* est commune à plusieurs espèces, sinon à toutes, et par conséquent nullement caractéristique. Enfin nous pensons

que l'on doit regarder l'espèce de l'île de France comme nouvelle.

Nous ne reviendrons pas ici sur les observations que Mac-Leay a faites relativement aux mœurs de celle qu'il a étudiée en Angleterre, car elles ont été parfaitement analysées dans le mémoire de M. de Brême, auquel nous renvoyons. Nous ne chercherons pas non plus à expliquer les paroles de MM. Latreille et Catoire ; elles ont également été discutées par Mac-Leay et nous pensons que l'observation directe pourra seule éclairer cette question intéressante. Nous arrivons donc à la distinction des espèces.

Nous commencerons par donner une description assez détaillée de celle de l'île Maurice, parce que nous possédons plusieurs individus bien conservés des deux sexes. Comme, en définitive, c'est à M. Catoire qu'est due la première observation du tort que ces Diptères font aux orangers ou aux citronniers, nous croyons qu'il est juste de donner son nom à l'espèce qu'il a découverte et observée le premier à l'île de France, il ya déjà longtemps. Du reste cette découverte n'est pas le seul service rendu à l'histoire naturelle par cet observateur instruit pendant son séjour dans ce beau pays.

1. *Ceratitis Catoirii* —*Syn. Ceratitis Citriperda*, Mac-Leay, Zool journal, 1839, n° XVI, p. 475 et suiv. (fem.).

Tête, antennes et leur soie, et cornes du mâle, ainsi que leur palette, d'un jaune pâle uniforme. Cornes du mâle insérées à l'extrémité antérieure d'un petit tubercule oblong qui longe les yeux, à une distance notable de ceux-ci, un peu plus longues que la tête et terminées par une palette blanche et de forme triangulaire ou tronquée au sommet. Corcelet noir luisant en dessus, d'un blanc soyeux en dessous, orné aux angles antérieurs de deux cercles jaunes, ayant, en dessus, des raies longitudinales grises partant du bord antérieur, formées par un fin duvet très-serré, interrompues au milieu, laissant là deux gros points noirs, et offrant en outre, près du bord postérieur, une ligne transversale et tridentée d'un jaune doré. Écusson noir, luisant, globuleux, orné près de sa base d'une ligne semblable à la précédente, mais à sinuosités beaucoup plus profondes. Bord postérieur du métathorax, au-dessous de l'écusson, couvert d'un duvet très-serré soyeux et d'un blanc argenté. Ailes transpa-

rentes avec une faible tache jaune, des nervures et des points noirs à leur base, une large bande transversale jaune, bordée de noirâtre au milieu, une bande longitudinale près de la côte, bordée aussi de noirâtre du côté de la côte et tachée de quelques points noirs, depuis le milieu jusqu'à l'extrémité et, du côté du bord interne, une bande brune dirigée obliquement vers la côte, et se courbant avant d'y arriver, pour se réunir à la bande du milieu : entre cette bande et celle qui longe le bord supérieur il y a une petite tache de la même couleur, plus pâle et fondue. Abdomen d'un jaune assez vif avec la base et le bord postérieur du premier segment, et la moitié postérieure du troisième, d'un blanc soyeux produit par un duvet très-serré. Pattes d'un jaune vif, velues ; les jambes antérieures garnies de longs cils d'un jaune presque orangé.

Chez la femelle, le vertex est d'un jaune un peu plus vif que le devant de la tête, l'extrémité des deux faibles tubercules qui longent les yeux, porte une forte soie épineuse noire semblable aux autres soies dont la tête est armée dans les deux sexes, et les aîles, semblables d'ailleurs à celles du mâle, ont leur tache brune, plus foncée. — Long. du mâle, 5 à 6 mill., de la femelle, 6 à 7 mill. — Hab. l'île Maurice.

2. *Ceratitis capitata*. — Syn. *Tephritis capitata* Wiedem. analecta, p. 55. — *Trypeta capitata*, ibid. Anseur. Zweifl. *Ceratitis Citriperda*, Mac-Leay, Zool. Journ., t. 4, p. 475 et suiv., pl. XV. *Petalophora Capitata*. Macquart, Hist. des Dip., 2, 454.

Tête d'un jaune assez vif en dessus, tirant un peu au jaun-brunâtre ensuite, jusqu'à l'insertion des antennes, d'un blanc jaunâtre sur les côtés et en avant, au-dessous des antennes. Espace occupé par les yeux lisses d'un noir vif : une faible bande transversale noirâtre immédiatement au-dessous de l'insertion des cornes. Tubercules latéraux longeant les yeux, légèrement teintés de roux du côté interne, donnant insertion aux cornes, immédiatement contre le bord des yeux. Celles-ci un peu plus courtes que la tête, à pédicule blanc avec la palette plus grande proportionnellement que dans la *Ceratitis Catoirii*, noirâtre et rhomboïdale. Antennes d'un brun jaunâtre avec le dernier article jaune pâle et la soie grande et noirâtre. Corcelet d'un noir vif et luisant en dessus, orné des mêmes lignes grises que nous avons signalées chez la *C. Catoirii*, partant aussi du bord

antérieur. Prothorax séparé du Mésothorax, sur les côtés, par une impression jaune, le Mésothorax portant, en arrière, la ligne transversale jaune que nous avons signalée chez la *C. Catoirii*. Écusson noir avec une bande traversale jaune à sa base, fortement dentée et sinuée, et semblable à celle de la *C. Catoirii*. Ailes presque semblables aussi à celles de cette espèce, mais en différant parce que la bande jaune de la côte est terminée par une petite tache noirâtre, et parce que la bande noirâtre, située entre celle du milieu et celle de la côte, est droite, se termine assez loin des deux autres, ne touche pas le bord postérieur et n'est accompagnée, de chaque côté, d'aucune autre tache. L'abdomen ne diffère nullement de celui de l'espèce avec laquelle nous la comparons; il en est de même des pattes (mâle). Long. 4 à 5 mill.

Les deux individus que nous possédons sont des mâles; ils ont été rapportés de Madère par M. Webb, qui en a enrichi généreusement notre collection.

3. *Ceratitis hispanica*. De Brême, Ann. soc. ent., t. XI., p. 188, pl. 7, fig. 1.

Nous renvoyons, pour cette quatrième espèce, à la description et à la figure données par M. de Brême. Nous dirons seulement qu'elle diffère très-peu de la précédente, dont elle est cependant distinguée par les dessins gris du dessus de son corcelet, ne touchant pas les bords antérieur et postérieur, et offrent des formes différentes; peut-être n'est-ce qu'une variété, mais pour s'en assurer, il faudrait en voir une série d'individus pris dans divers pays.

4. *Ceratitis Brémii*. Entièrement d'un jaune pâle. Dessus du corcelet d'un jaune un peu roussâtre, entièrement couvert d'un duvet très-serré d'un jaune blanchâtre de la couleur des flancs. Écusson noir, à base d'un jaune blanchâtre, bordé de jaune vif en arrière, avec deux lignes longitudinales du même jaune vif, ce qui produit trois grandes taches noires de forme carrée. Ailes semblables à celles de la *Ceratitis Catoirii*, mais n'offrant entre la bande du milieu et celle de la côte, qu'une seule bande oblique, brune vers le bord inférieur de l'aile, jaune du côté du milieu, droite et n'atteignant pas les autres bandes. Abdomen d'un jaune pâle, uniformément couvert d'un duvet gris blanchâtre avec quelques soies noires sur les côtés et près de

l'extrémité. Pattes d'un jaune pâle (fem.). — Long. 8 mill.

Le seul individu femelle de notre collection a été trouvé au Sénégal par M. le capitaine Mion.

5. *Ceratitis? dentipes*. Cette curieuse espèce pourrait bien constituer le type d'un nouveau genre, à cause de la singulière prééminence de sa tête, qui ne ressemble en rien aux cornes des *Ceratitis* mâles. Cependant nous n'avons pas jugé nécessaire de l'établir pour une seule espèce, dont nous ne connaissons qu'un individu, et nous l'avons réunie aux *Ceratitis* dont elle offre la majorité des caractères. Dans le cas où l'on jugerait nécessaire de séparer cet insecte génériquement, nous proposons de donner à cette coupe le nom de *Lenophila*. (Lenos, fruit; phileo, j'aime).

La tête est d'un jaune fauve assez vif avec les côtés ou les joues, une ligne contre les yeux, en avant, et la partie postérieure, du côté du thorax, d'un blanc jaunâtre pâle. Il y a de chaque côté du vertex, contre les yeux, une tache noire qui se réunit en arrière avec une plus grande tache du bord postérieur de la tête, et l'espace occupé par les yeux lisses est également noir. Les yeux sont d'un rouge brun très-foncé. Le devant de l'épistome est noir avec les côtés fauves. Les antennes sont d'un jaune fauve comme le devant du front avec leur soie brune et à peine tomenteuse. On voit au milieu du front, immédiatement au-dessus de l'insertion des antennes, une sorte de corne ou de plaque membraneuse moins large que l'espace compris entre les yeux, de forme presque carrée, à bord antérieur sinué et de couleur jaune fauve. La partie visible des palpes est fauve, la trompe est brun noirâtre. Le corcelet est lisse et d'un noir luisant uniforme, mais il doit avoir eu des taches ou lignes grises, car l'on aperçoit encore quelques traces de duvet dans les parties moins saillantes; l'écusson est très-gros, globuleux et arrondi, comme celui des autres *Ceratitis*, mais sans taches. Les flancs et le dessous, noirs et luisants, montrent par quelques restes de duvet, qu'ils en ont peut-être été couverts lorsque l'insecte était frais. Les ailes sont hyalines, à nervures noirâtres; celles de la base sont dilatées, avec leurs intervalles marqués de taches et de petites lignes noires, comme cela se voit seulement dans les *Ceratitis*; après cette portion marquée et un peu avant le milieu, il y a une grande bande transversale d'un brun noirâtre, ar-

quée à la côte et envoyant une seconde bande oblique et qui va aboutir au bord inférieur, entre la première bande et le sommet de l'aile : il y a de plus, à l'extrémité de l'aile, une bande brune qui part des deux tiers de la longueur de l'aile et longe son bord supérieur jusqu'à l'extrémité. L'abdomen est triangulaire, d'un noir bleuâtre avec des bandes transverses de duvet gris. Les pattes sont brunes avec les genoux et les deux ou trois premiers articles des tarsi jaunes. Les jambes postérieures sont épaissies au bout, sans épérons au côté interne de l'extrémité, ayant son extrémité externe avancée et précédée de deux gros tubercules ou dents arrondies.

Cette espèce, du sexe mâle, est longue de 6 millimètres $1/2$. Elle nous a été donnée comme venant du port Jakson, à la Nouvelle-Hollande.

DESCRIPTION d'une nouvelle espèce de Buprestide,
par M. A CHEVOLAT.

Stigmodera gratiosa : affinis *St.-Dejeanii* Boisduval. (*cancelata* Gory Delap.), viridi aurata; Elytra smaragdina, catenulata; antennæ, epipleuræ et pedes cyanea; corpus infra cinereo villosum, punctatissimum, abdomine impunctato. — Long. 22 mill., larg. $10\frac{3}{4}$. Nouvelle-Hollande.

Tête et prothorax dorés, brillants, finement ponctués, sillonnés longitudinalement, bords du dernier aplatis, plus grossièrement ponctués et régulièrement déprimés. Écusson arrondi, doré. Élytres d'un vert émeraude, ayant chacune 8 rangées de gros points excavés, séparés par des nervures plus ou moins allongées, généralement oblongues et marquées de petits points inégaux en grosseur; leur extrémité est brièvement tronquée et triangulaire de chaque côté; le long de l'écusson est un sillon oblique assez impressionné. Antennes épipleures et pattes bleues. Prothorax et poitrine à villosité grise, éparses, assez fortement ponctués. Abdomen doré, lisse, la moitié antérieure du premier segment offre seulement des points, et ce segment porte une dépression latérale transverse. Je dois cette belle espèce à l'amitié de M. Schaum.
